



SALON DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PARENTALITE

COMMUNIQUE DE PRESSE

La petite enfance et la parentalité sont aujourd'hui des préoccupations majeures pour les pouvoirs publics. En effet, la période de 0 à 6 ans est charnière dans la construction de l'enfant et nécessite de fournir aux parents et aux professionnels les outils pour gérer au mieux cette phase.

1

A l'échelle intercommunale, la compétence petite enfance appartient à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (CCARM). L'intercommunalité a en charge les quatre Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) (Givet, Vireux-Wallerand, Fumay et Revin), et le Relais Petite Enfance (RPE), qui a une vocation d'information générale sur les modes de garde du territoire. Outre ces établissements publics, le territoire compte deux Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) et 121 assistantes maternelles.

L'aide aux fonctions parentales, quant à elle, ne fait pas partie des compétences de l'intercommunalité. Elle est donc principalement assurée par les centres sociaux. Parmi les principaux dispositifs, on trouve le Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAPP), qui permet de mettre en place différentes actions (ex. Café des Parents), ou encore le Lieu d'Accueil Parent-Enfant (LAEP). Le Centre Social Fumay Charnois Animation, par le biais notamment de ses secteurs Familles et Enfance, est particulièrement actif dans ces domaines sur le territoire Fumay-Haybes-Fépin. Il possède, en outre, deux ludothèques sur la commune de Fumay.

Dans l'objectif d'assister les parents dans leurs fonctions parentales et d'offrir aux familles un temps fort qui y serait dédié, c'est tout naturellement que le RPE, la chargée de coopération CTG (Convention Territoriale Globale) du territoire et le Centre Social Fumay Charnois Animation ont souhaité s'associer et mettre en place le premier Salon de la Petite Enfance et de la Parentalité de la Pointe des Ardennes.

Pourquoi organiser un tel Salon ?

L'objectif principal de cette première édition du Salon de la Petite Enfance et de la Parentalité est de mettre en lumière tous les partenaires et actions existant dans ces deux domaines. En effet, nombre d'actions demeurent inconnues ou mal connues pour les familles. Il s'agit donc pour elles de venir s'informer, de découvrir et de s'essayer à de nouvelles activités, qu'elles pourront par la suite retrouver sur le territoire Ardenne Rives de Meuse. De même, la visibilité est apportée sur certaines associations qui peuvent venir en soutien aux familles. Cette journée constitue un temps fort sur le thème de la petite enfance, à destination des familles, une première sur notre territoire.

En outre, ce Salon a pour objet d'alerter et de sensibiliser les habitants du territoire aux questions de sécurité du petit enfant et au handicap par le biais d'animations et de mises en situation. Cette confrontation à des situations dangereuses ou inconfortables a pour objectif de pousser à la réflexion sur ces deux questions, voire d'aller jusqu'à une prise de conscience pour certains, afin d'appeler à plus de vigilance et de tolérance.

Au vu du taux de couverture en modes de garde enregistré par le territoire Ardenne Rives de Meuse (53,3 % en 2020, d'après la CAF), la présentation des métiers de la petite enfance se révèle primordiale pour attirer de nouveaux professionnels, que ce soit en structures (SMA), en tant qu'assistante maternelle ou comme garde à domicile. De même, les rencontres entre parents ou futurs parents et professionnels peuvent permettre de trouver un mode de garde pour certaines familles et donc de nouveaux contrats pour certaines assistantes maternelles.

Enfin, la réunion de tous ces partenaires autour de cette action apporte de la cohésion et renforce les partenariats entre acteurs du territoire.

Le Salon de la Petite Enfance et de la Parentalité, qu'est-ce que c'est ?

Le Salon de la Petite Enfance et de la Parentalité c'est un salon gratuit et ouvert à tous. Il a vocation à présenter tous les partenaires ayant une action sur le territoire Ardenne Rives de Meuse dans le domaine de la petite enfance (enfants de 0 à 6 ans) et celui de la parentalité. Il se présente sous la forme de stands, répartis en différents espaces à thème, appelés « villages », proposant pour la plupart une démonstration de leur activité. La journée est ponctuée par plusieurs animations et temps forts, dont un spectacle pour enfants. L'équipe du centre social est à la disposition des visiteurs pour les guider et les renseigner. Des animations spécifiques aux jeunes enfants sont également proposées, afin que les parents puissent visiter le salon en toute sérénité.

Les partenaires invités à participer à cet évènement représentent toute l'étendue de ce qui existe sur notre territoire en termes de petite enfance et de parentalité : assistantes maternelles, personnels de crèches, PMI, CAF, bibliothèques, ludothèques, LAEP... mais aussi des associations de sensibilisation au handicap (EPAJ, OnDitCap), des démonstrations des gestes qui sauvent par la Croix-Rouge, un sophrologue, une art thérapeute, une coach de vie et un vendeur de jouets. Deux représentations de d'un spectacle pour enfants ponctue cette journée familiale.

Qui est en charge de l'organisation de ce Salon ?

Le projet du Salon de la Petite Enfance et de la Parentalité est co-porté par le Centre Social Fumay Charnois Animation et la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, par le biais de la Convention Territoriale Globale. Chacun ayant son domaine d'action et son expertise, l'organisation de cet évènement a permis de mettre en place un véritable partenariat, basé sur la reconnaissance et la mise en valeur des compétences de ces deux structures.

L'expérience du centre social en matière d'organisation d'évènements de ce type a été primordiale. La structure, et notamment les référents familles et enfance, a pu mettre à profit ses compétences pour développer le côté ludique et l'animation de la journée, tout en mobilisant son réseau de partenaires. De même, grâce à sa forte implantation dans le paysage local, le centre social a permis de mobiliser une partie des habitants du territoire autour de cette action.

La Communauté de Communes a également mobilisé son personnel, et notamment celui du service Petite Enfance, autour de ce Salon. Les équipes se sont impliquées à tous les niveaux (Chef de service, animatrice RPE ou personnel encadrant de crèche) et mettent à disposition leurs connaissances et leurs compétences à destination des parents. Le chargé de coopération CTG a également pu mettre à profit son réseau de partenaires, afin d'étoffer l'offre proposée aux familles.

Enfin, une solide collaboration, fruit de plusieurs rencontres et échanges, entre ces deux structures a permis d'organiser cet évènement et d'offrir aux familles le meilleur service possible.

Où et quand le Salon de la Petite Enfance et de la Parentalité a-t-il lieu ?

Pour sa première édition, le Salon de la Petite Enfance et de la Parentalité se tient au COSEC de Fumay, attenant au Centre Social Fumay Charnois Animation, Rue Francis de Pressencé. Il se déroule sur toute la journée du samedi 13 mai 2023, ouvrant au public de 10h à 16h.

3

Quelles sont les ressources mises en œuvre pour l'organisation de ce Salon ?

L'objectif de ce Salon est de mettre en place une action d'envergure avec un minimum de moyens, en axant sur la récupération et l'utilisation du matériel existant de nos différentes structures, dans un souci d'économie et d'écologie. Ainsi, la salle ainsi que du mobilier sera mis à disposition gracieusement par la mairie de Fumay, le mobilier restant étant fourni par le Centre Social de Fumay. Le matériel utilisé sur les stands pour la mise en œuvre des animations sera apporté par les partenaires ou mis à disposition par le centre social ou le service petite enfance de la CCARM. La plupart des partenaires participants sont par ailleurs bénévoles. Une participation de la CAF dans le cadre du REAPP a toutefois été accordée pour des points précis, comme la rémunération du personnel du centre social et de l'intervenant pour le spectacle. Un budget a également été débloqué pour la mise en œuvre d'une campagne de communication sur l'action, à destination de la presse et des habitants du territoire.